

Le devenir scolaire et professionnel des élèves de la voie ES

Bruno MAGLIULO (IPR- IA), directeur des Ressources humaines de l'académie de Paris

Il est rare qu'une étude porte sur le devenir professionnel des élèves des sections générales et technologiques des lycées.

Presque toujours à notre connaissance, tout particulièrement en ce qui concerne les élèves qui préparent un baccalauréat général, lorsque la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale, l'Onisep, des CIO, des organes de presse, etc. réalisent des études auprès de cette population d'élèves, c'est pour appréhender leurs comportements en matière d'orientation scolaire, à plus ou moins long terme.

C'est ce qui rend particulièrement remarquable le fait que les responsables de l'association «Jeunesse et entreprises» (4, rue Léo-Delibes, 75116 Paris), qui est une émanation du CNPF, ont réalisé une enquête qui se propose d'identifier les projets professionnels des élèves des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT). Avec le plein soutien du ministère de l'Éducation nationale et en liaison étroite avec les Services académiques de l'information et de l'orientation (SAIO), une enquête a été menée entre octobre 1995 et mai 1996, auprès d'un échantillon de 38 561 élèves de classes de première et terminale ES, L, S, STT et STI, dans 103 lycées publics et privés sous contrat, représentant treize académies. Parmi eux : 7 765 élèves de ES (dont 5 394 de terminale ES), soit environ 20% de l'ensemble, ce qui est conforme au poids des élèves de ES dans le total de la population suivant une scolarité en première ou terminale des LEGT (18,5% en 1996).

L'intérêt de cette enquête est qu'elle prend le parti de croiser l'idée que ces lycéens se font de leur devenir professionnel et leurs choix en matière d'études supérieures. L'hypothèse est que, dans une plus ou moins grande mesure, parmi les nombreux facteurs qui interviennent pour l'élaboration du projet d'orientation scolaire du lycéen, l'un des plus importants est, en aval des études supérieures, l'idée qu'ils se font du ou des métiers qu'ils se voient exercer dans un plus ou moins proche avenir. En d'autres termes, **on évalue ainsi la part du projet professionnel des lycéens comme facteur de détermination du projet d'orientation scolaire.**

Grâce au fait que ces élèves sont pris dans presque toutes les voies de préparation au baccalauréat (seules les séries technologiques minoritaires—STL et SMS—sont exclues du champ de l'enquête), cette étude nous permet de jeter un regard particulier sur la façon dont la population des élèves de ES se positionnent par rap-

port aux autres. C'est ce qui nous a permis d'extraire des diverses données statistiques que l'on trouve tout au long des 44 pages du rapport final établi par les enquêteurs, celles concernant les élèves de ES, et de les comparer à celles relatives aux autres élèves des LEGT. Les commentaires qui accompagnent ces données statistiques sont de l'auteur du présent article et n'engagent donc que lui.

LE PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE

Parmi les questions posées aux lycéens ayant participé à cette enquête, il en est une qui porte sur **leurs vœux d'orientation scolaire** : «Si vous obtenez le baccalauréat [...] où vous inscrirez-vous ? » Pour répondre, les élèves avaient à exprimer un choix parmi quatre : STS-IUT (1), faculté (2), école (de commerce, ingénieur...) avec entrée directe (3), école (de commerce, ingénieur...) après classe préparatoire (4). Nous

vous présentons ci-après les réponses des élèves de ES, en les comparant avec celles des STT (leurs camarades des quatre spécialités des baccalauréats économiques technologiques, avec lesquelles on les compare souvent) et celles de l'ensemble des élèves ayant fait l'objet de l'enquête. On note que les élèves de ES se distinguent nettement des autres lycéens en ce qui concernent leurs vœux d'orientation scolaire, et ce sur trois points principaux :

- ils sont 70,9 % à envisager une orientation vers l'université, alors que ce n'est le cas que de 54 % de l'ensemble, et moins de un tiers des STT.

Il y a donc une beaucoup plus forte

propension des ES à faire des études universitaires, ce qui contredit pour eux une affirmation fréquemment avancée, selon laquelle de telles études supérieures seraient un choix par défaut vers lesquelles on se rabattrait après s'être vu refuser une orientation généralement plus désirée (vers une filière sélective : classe préparatoire, école, IUT, STS...). On verra plus loin, en comparant ces données avec celle du deuxième tableau, que cette affirmation est, par contre, plus ou moins confirmée pour les autres lycéens ;

- corrélativement, **les ES sont nettement moins portés que les autres vers des études techniques ou pro-**

fessionnelles courtes : un quart seulement d'entre eux expriment le vœu d'être admis prioritairement en STS ou IUT, contre plus d'un tiers pour l'ensemble et près de 70 % pour les STT (ce qui est logique pour des élèves qui préparent un baccalauréat technologique) ;

- les ES sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble à souhaiter être admis dans une école (grande ou moins grande) à recrutement (sur procédure de sélection) au niveau baccalauréat, et moins nombreux à envisager de le faire en passant par la voie des classes préparatoires aux concours d'entrée dans des grandes écoles (de commerce, ges-

Structure des vœux d'orientation des élèves de LEGT
(exprimés au cours du premier trimestre de l'année scolaire 1995-1996)*

Établissement	Élèves de ES	Élèves de STT	Ensemble des élèves
Faculté	70,9 %	31,7 %	54 %
STS-IUT	25,8 %	69,6 %	38 %
École avec entrée directe	7,2 %	5,1 %	7,5 %
École avec classe préparatoire	7,7 %	3,1 %	11 %

* Les totaux dépassent 100 à cause des doubles réponses (élèves hésitant entre deux orientations également désirées).

Structure des orientations effectives
des bacheliers ES (rentrée de 1995)*

Enseignement universitaire		67 %
dont		
– lettres, arts, langues et sciences humaines	27 %	
– droit	20 %	
– économie et gestion / AES	16 %	
– autres (STAPS, MASS...)	4 %	
Grandes écoles		10 %
dont		
– classes préparatoires	4 %	
– grandes écoles à recrutement niveau baccalauréat	6 %	
Études supérieures courtes		26 %
dont		
– IUT	10 %	
– STS	10 %	
– autres (écoles spécialisées, DEUST...)	6 %	
Total (y compris les doubles inscriptions)		103 %

* Source : *Que faire avec un Bac ES ?* par Bruno Magliulo, collection « Les guides de l'Étudiant », 13^e édition, janvier 1997. Tableau composé à partir des statistiques de la DEP (ministère de l'Éducation nationale).

tion, journalisme, administratives...). Dans les deux cas de figure, ils sont cependant significativement plus nombreux que les STT à avoir de telles ambitions.

Au total, **les élèves de ES envisagent très prioritairement**, et significativement plus que les autres lycéens, **des études supérieures longues** : quatre sur cinq d'entre eux font le vœu de se faire admettre dans une filière conduisant à des diplômes de niveau Bac + 3/4 minimum, contre moins des deux tiers pour l'ensemble. Par rapport à leurs camarades des voies de préparation aux quatre baccalauréats STT, la différence est encore plus nette. Pour un peu, on pourrait dire que l'image des ES est inverse de celle des STT : si 70 % des bacheliers ES souhaitent faire des études universitaires, et 25 % des études de type STS-IUT, les STT sont 31 % à exprimer le premier vœu, 70 %

ayant une préférence pour le second ! Il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux des orientations effectives. Entre le rêve, tel qu'exprimé dans le cadre de cette enquête au cours du premier trimestre d'une année scolaire (premier tableau), et la réalité, observée à l'occasion de la rentrée qui suit le baccalauréat (deuxième tableau), il y a évidemment un décalage, fruit d'une évolution du projet d'orientation en cours d'année scolaire de classe terminale et de la sélection qui règne, on l'a vu, à l'entrée de certaines filières.

On note qu'il y a une très forte proximité des données concernant les élèves de ES :

– 67 % des bacheliers ES s'orientent vers un premier cycle universitaire (non sélectif, rappelons-le), alors que près de 71 % déclarent avoir cette intention durant le premier trimestre de l'année scolaire ;

– 20 % d'entre eux sont admis en IUT ou STS alors qu'ils sont 25 % à exprimer un tel vœu dans le cadre de l'enquête (cet écart, significatif, s'explique probablement par la sélection, mais aussi par le fait que certains (5 %) ont opté pour d'autres filières techniques ou professionnelles courtes (DEUST, écoles spécialisées...) qu'ils ont, sans doute, amalgamées aux IUT/STS dans le cadre de l'enquête, qui ne citait pas ces autres formations supérieures courtes parmi les choix possibles d'orientation scolaire ;

– quand au secteur des grandes écoles (y compris les classes préparatoires), elles accueillaient, en 1995, 10 % des ES, alors que 18,5 % des ES faisant partie de l'échantillon de l'enquête déclarent souhaiter se faire admettre dans une école à recrutement niveau Bac ou post-classe préparatoire. Cet écart (presque du simple au double) peut paraître important. En réalité, il ne l'est pas, et ce pour deux raisons principales : il y a d'abord le fait que ces écoles sont toutes sélectives, et donc que, par définition, une partie seulement des lycéens désireux de s'y faire admettre y parviennent. Ces deux chiffres (10 % et 18,5 %) ren-

voient donc à des réalités différentes et peu comparables ; ensuite l'enquête fait mention d'« écoles avec entrée directe ou avec classe préparatoire ». Or, parmi ces écoles, il en est qui font partie de l'enseignement supérieur court (les écoles de commerce et de gestion en deux ans par exemple, ou encore nombre d'écoles paramédicales ou sociales...) et d'autres qui sont de véritables « grandes écoles ». Là encore, les deux chiffres renvoient à des réalités différentes et ne sont donc pas strictement comparables. Si on prend en compte ces éléments, on peut raisonnablement considérer que les vœux des ES de se faire admettre dans une grande école et leurs orientations effectives vers de telles filières sont proches.

Plus que toute autre population de bacheliers, les ES donnent l'image d'une orientation effective remarquablement proche du projet type.

Pour les autres catégories de bacheliers (L, S, STT, STI), l'écart entre le rêve (le projet d'orientation scolaire) et la réalité (les orientations effectives) est nettement plus important. Il est possible de faire deux « lectures » de ce phénomène :

– on peut faire l'hypothèse que les ES sont particulièrement lucides sur leurs possibilités, leurs terrains potentiels de réussite, et donc sur les études dans lesquelles ils risquent le moins d'échouer. Dans cette hypothèse, cette « conscience » de ce qu'ils peuvent raisonnablement espérer réussir les amènerait à choisir des études supérieures auxquelles ils sont fortement adaptables, ce qui expliquerait leur relativement bonne aptitude à franchir les obstacles de la sélection qui règne à l'entrée de certaines filières (IUT, STS, écoles, classes préparatoires...), et leur bonne capacité à parvenir à se doter des diplômes terminaux des filières dans lesquelles ils sont entrés (sur ce point, on trouvera dans *Que faire avec un bac ES ?*, collection « Les guides de l'Étudiant », treizième édition, janvier 1997, des données précises, filière par filière) ;

– on peut aussi penser que les ES

manquent d'ambition et ont trop fortement tendance à s'auto-éliminer des filières sélectives. Ainsi s'expliquerait la proximité des chiffres relatifs aux vœux d'admission dans des filières sélectives (écoles, classes préparatoires, IUT/STS...) et les orientations effectives (après avoir franchi avec succès l'obstacle de la sélection). Si seuls les bons bacheliers ES osent faire acte de candidature en vue de se faire admettre dans de telles études supérieures (l'enquête montre qu'ils sont moins de un tiers à avoir une telle ambition), il est compréhensible qu'en fin de compte presque tous y parviennent (d'autant qu'ailleurs, pour la plupart, ils sont candidats à plusieurs établissements à la fois). L'absurdité serait de réduire l'analyse de ce phénomène à la lumière d'une seule de ces deux hypothèses. Il nous semble clair que les deux « lectures » ci-dessus évoquées doivent être invoquées, du moins si on prétend aborder la question en termes « macrosociologiques » (analyse des attitudes, en matière d'orientation scolaire, de l'ensemble de la population des élèves de terminale ES). Il faudrait évidemment se montrer plus nuancé pour une démarche individuelle ou même au niveau d'un « groupe-classe ».

LE PROJET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Pour aborder cet aspect – fondamental dans cette enquête – du projet d'orientation, on a demandé aux élèves de répondre à la question suivante : « Cherchez-vous un métier, de préférence (classez de 1 à 5 par ordre de préférence) dans : l'artisanat (1), le commerce et les services (2), l'industrie (3), la Fonction publique (4) ou autres (5) ? ».

On note la très forte concentration des vocations professionnelles des ES sur les deux premières catégories de métiers (trois sur quatre). **En ce qui concerne les métiers de la Fonction publique, le chiffre réel est très**

probablement supérieur à 50 % dans la mesure où plusieurs métiers cités ensuite (du droit – les juges par exemple – ou du para-médical – les infirmier(e)s par exemple) sont totalement ou partiellement des métiers de la Fonction publique. Bien plus, **si on prend en compte les premiers et deuxièmes choix** (le tableau n'indique que les seuls premiers choix), **les ES sont plus des deux tiers (64 %) à envisager une carrière dans la Fonction publique.**

Comment expliquer cela ? Nous pensons qu'il est possible d'avancer quatre facteurs explicatifs fondamentaux :

– cette préférence pour les métiers de la Fonction publique s'inscrit – pour les ES comme pour l'ensemble des lycéens – dans la logique de la crise économique et sociale, avec en particulier la crainte de difficultés d'emploi « dans le privé ». Par « difficultés », il faut entendre « difficultés de recrutement » à la fin des études (les lycéens sont convaincus que l'Administration demeure un secteur à recrutement abondant, ce qui est hélas faux, y compris désormais à l'Éducation nationale qui fut longtemps porteuse de beaucoup d'espérances en termes d'embauche), mais aussi « difficultés de vie professionnelle » (les lycéens se montrent de plus en plus critiques devant leur sentiment de ce qu'est aujourd'hui la vie professionnelle en entreprise ou dans l'exercice libéral : le spectacle des parents – les siens ou ceux des amis – frappés par la peur du futur, le chômage, les contraintes de la flexibilité, la dureté croissante en termes d'horaires, de missions... a fortement contribué à détériorer l'image « du privé » en général, de l'entreprise en particulier, auprès des jeunes lycéens) ;

– il convient en outre de prendre en compte l'intérêt croissant des jeunes pour « les métiers par lesquels on s'occupe des autres » (enseignement, animation, social, para-médical, santé, humanitaire, psychologie, activités physiques et sportives, environnement...), qui sont pour la plu-

Les premiers choix professionnels des lycéens		
	Élèves de ES	Ensemble des lycéens
Métiers de la Fonction publique (enseignant, animateur social et culturel, militaire, policier, fonctionnaire territorial, etc.)	41 %	34 %
Métiers du commerce et des services (commerce, gestion / comptabilité, banque / finance / assurance, transports, tourisme, etc.)	33 %	23 %
Métiers du droit (avocat, notaire, magistrat, juge, juriste d'entreprise, conseiller juridique, assistant(e) juridique, etc.)	10 %	4 %
Métiers des arts et de la communication (musique, théâtre, cinéma, peinture d'art, arts appliqués, journalisme, publicité, etc.)	8 %	10 %
Métiers de la santé et du paramédical (médecin, pharmacien, chirurgien dentaire, infirmier(e), orthophoniste, masseur-kinésithérapeute, sage-femme, prothésiste, etc.)	5 %	16 %
Métiers de l'industrie (ingénieur, agent technique, contremaître, artisan, etc.)	3 %	13 %

part des métiers de la Fonction publique. Nombre d'enquêtes faites ces dernières années auprès des jeunes lycéens et étudiants témoignent de ce phénomène : la génération actuelle est particulièrement portée par des valeurs de solidarité et d'humanisme, et une importante proportion des jeunes se verraient bien transposer ces valeurs en activité professionnelle future ;

– la série ES est très fortement féminisée : en 1995-1996, en terminale ES, on trouvait 63 % de filles, alors que, pour l'ensemble des classes terminales, ce chiffre n'était que de 55 %. Or, toutes les études faites sur le sujet montrent que les jeunes filles sont nettement plus attirées par les métiers de la Fonction publique que

les garçons. Ce phénomène est d'ailleurs clairement corroboré par l'enquête faisant l'objet du présent article : en dehors des ES, les L sont les seuls lycéens à se montrer plus désireux à exercer plus tard un métier de la Fonction publique. Or, les L sont issus de la seule voie dont le taux de féminisation (80 %) est supérieur à celui des ES. CQFD !

– les caractéristiques de la voie ES (en particulier, l'importance des enseignements de sciences sociales, économiques et humaines) prédisposent fortement les élèves de cette série à faire de tels choix. Dans aucune autre filière d'études secondaires l'élève ne reçoit une dotation aussi fortement tournée vers cette famille de disciplines. Rappelons que si on

additionne en classe terminale les horaires des enseignements de sciences économiques et sociales, histoire et géographie et philosophie, on a un total horaire de 13 heures par semaine, soit près de la moitié de l'horaire global obligatoire, proportion que l'on retrouve au baccalauréat en poids des coefficients de ces enseignements. **Là est probablement la caractéristique première de cette voie d'études, et la marque de sa spécificité.** Or, il suffit de lire les programmes de ces divers enseignements pour comprendre que cette formation est, plus qu'aucune autre en lycée, fortement porteuse de dotation propice à envisager de faire ultérieurement carrière dans les deux secteurs cités en premier par les bacheliers ES : la Fonction publique en tout premier, le commerce et la gestion en second. À cet égard, on peut dire que **les ES témoignent en la matière d'une grande cohérence au regard de la formation dont ils bénéficient au lycée.**

Ainsi s'explique à nos yeux le fait qu'une forte majorité de bacheliers ES se concentrent dans des filières universitaires de sciences humaines (psychologie, sociologie...), d'administration économique et sociale (AES), de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), de droit, d'arts plastiques, etc. Ainsi s'explique aussi **le paradoxe**, observé depuis de nombreuses années, **de ces trois à cinq cents bacheliers ES qui, chaque année, s'inscrivent en première année des études universitaires médicales.** Pour la treizième édition de *Que faire avec un Bac ES?* (1997), nous avons réalisé une enquête auprès de ces «ES pas comme les autres» ayant fait un choix aussi fortement atypique. Surprise : **ils sont pleinement conscients que leurs chances d'accéder en deuxième année de médecine** (rappelons qu'un tel passage est conditionné par la réussite à un concours très sélectif) **sont quasi nulles.** À 85 %, ils disent qu'ils tenteront malgré tout leur chance, mais pour 96 % d'entre

eux l'objectif principal n'est pas celui-là. Alors, **quel est leur objectif principal ?**

C'est de se servir de la première année de médecine comme d'une simili-classe de mise à niveau ou d'une simili-classe préparatoire à des études en écoles para-médicales, voire un DEUG sciences de la vie et de la Terre ou STAPS, **en vue de se préparer aux carrières paramédicales ou au métier de professeur de sciences biologiques ou d'éducation physique et sportive!** On revient donc à l'attrait, précédemment évoqué, pour «les métiers où on s'occupe des autres», ainsi qu'au choix préférentiel d'exercer plus tard un métier de la Fonction publique en général, de l'enseignement en particulier. L'ampleur de ces choix (cf. le deuxième tableau) est très certainement déraisonnable au regard des débouchés réels qui les attendent à la sortie, mais force est de constater que les recommandations de l'institution (conseillers d'orientation-psychologues, professeurs, chefs d'établissements, Onisep...), et parfois même des parents, ne «passent pas» auprès de la plupart de ces jeunes qui, profitant de l'absence de sélection à l'entrée de la quasi-totalité des filières universitaires, s'y ruent, quitte à s'y trouver ensuite en situation d'échec scolaire (en cours d'études supérieures) ou professionnel (à l'issue des études supérieures).

Prétendre renverser cette tendance en cherchant à les culpabiliser ou à leur faire peur («C'est n'importe quoi ! Que peux-tu espérer à l'issue de telles études ? Tu n'as presque aucune chance d'y réussir») ne résoud évidemment en rien le problème. C'est que, contrairement à une idée trop répandue, et source de beaucoup de malentendus, voire de graves erreurs de diagnostic, **les lycéens choisissent leurs études supérieures rationnellement, mais en fonction d'une rationalité qui n'est pas celle des adultes.** Comme cette enquête le démontre amplement, les bacheliers ES (mais il en va évidemment de même, dans une moindre mesure,

pour les autres lycéens) décident en fonction de leurs rêves, de leurs envies, voire de leurs pulsions... mais, comme on l'a vu, en compensant ce spontanéisme par deux facteurs complémentaires d'ajustement : ils élaborent leur projet d'orientation scolaire et professionnel à la fois (et pas simplement scolaire) avec de la lucidité et sans se montrer exagérément ambitieux ; concernant les ES, on note qu'ils le font en bonne cohérence par rapport aux caractéristiques de leur voie d'études secondaires et conformément à un système de valeurs fortement ancré chez les jeunes de la génération actuelle. En d'autres termes, les accuser de ne pas être «raisonnables» est absurde : leur projet est pétri de rationalité, mais selon des critères de choix qui ne sont pas ceux des adultes.

C'est ce qui rend aujourd'hui très difficile le métier de conseiller d'orientation-psychologue, mais aussi le simple fait – en tant que professeur, parent,... – de participer au système d'aide à l'élaboration du projet personnel d'orientation de l'élève. Il faut le faire cependant, et il est à cet égard très important que les professeurs de sciences économiques et sociales – porteurs de la discipline la plus importante de cette voie d'études, largement tournée de surcroît vers les filières d'études supérieures majoritairement désirées par leurs élèves – soient pleinement conscients de leur toute première importance dans ce domaine auprès des élèves et parents d'élèves de la voie ES. C'est vrai à l'évidence pour celles et ceux d'entre eux qui exercent une fonction de professeur principal (tout particulièrement en classe terminale). Mais il serait dommage, navrant même, que les autres ne soient pas convaincus de cela... ne serait-ce (mais est-il besoin de le rappeler ?) que parce que, désormais, tous les professeurs de lycées sont payés pour participer au dispositif d'aide à l'élaboration du projet d'orientation de l'élève : la fameuse ISO (indemnité spéciale d'orientation) est bel et bien faite pour cela.